



Retraites Complémentaires Négociation ARRCO et AGIRC : l'intransigeance patronale conduit au blocage

Dès l'ouverture de cette 5ème séance de négociation, la partie patronale devait répondre à la demande des cinq organisations syndicales sur la nécessaire augmentation des ressources des régimes.

En fait, la délégation patronale n'a fait que rappeler la position qui est la sienne depuis le début de ces négociations. C'est-à-dire, la question des ressources ne pourrait être examinée qu'à partir d'un certain nombre de conditions rendant cet examen très hypothétique, voire totalement impossible.

Dans ces conditions, et après plusieurs suspensions de séances, les organisations syndicales ont demandé qu'il soit mis fin à cette 5ème séance.

Il était prévu normalement une ultime séance le 7 mars prochain, l'organisation d'une réunion supplémentaire ainsi que la confirmation de la réunion du 7 mars feront l'objet d'échanges entre les organisations syndicales et patronales dans le courant de la semaine prochaine.

Pour débloquer la situation, il est plus que jamais nécessaire d'aller massivement à la rencontre des salariés et des retraités afin, d'une part, de les informer de la situation, et d'autre part, d'organiser des initiatives et notamment de participer à la mobilisation du 5 mars qui permettront de repartir sur de nouvelles bases.

communiqué

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 14 février 2013 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr